

• • • • • • • •

Le logiciel 'Libre' : la création d'un nouveau modèle économique ?



Jean-Michel Dalle & Nicolas Jullien

(ENS Cachan)

(ENST Bretagne & ICI)

Nouvelle économie du logiciel (RNTL)

INRIA 07/12/00

• • • • •

• •

Le Logiciel 'Libre'

- Logiciel distribué avec ses sources et avec le droit de les modifier et de les redistribuer librement (Linux, Apache, Sendmail...)
- Un succès certain dans certains domaines qui remet en cause l'« économie » traditionnelle du logiciel.
- Est-ce un modèle économique viable ou simplement un phénomène qui s'est développé sur la vague « anti-Microsoft » ?

• • • • •

• •

L'économie du logiciel libre: deux principales questions

- Est-ce un modèle économiquement soutenable ?
 - organisation de la production, structuration d'une communauté ;
 - rôle des entreprises.
- Si oui, quelle place vis-à-vis des autres modèles économiques de production de logiciel ?
 - coexistence ou substitution ?
 - Quelle(s) action(s) publique(s) (brevet logiciel, soutien public du libre,...) ?

• • • • •

• •

L'économie du logiciel libre est elle soutenable ?

Question : comment fonctionne la production de logiciel libre ?

- Il s'agit de comprendre un système de production et d'innovation autour d'un « bien public ».
- ⇒ Quelles incitations à la création et à la diffusion, quel système permettant de garantir les incitations, quels moyens de diffusion ?

• • • • •

• •

Le système de production du logiciel libre

- Organisation : un 'bazar' très organisé (Raymonds et ses critiques) avec un système hiérarchisé, fondé sur la réputation ;
- Développeurs « Kernel » :
 - firmes dédiées (symbiose) ;
 - opportunités de carrière (Lerner - Tirole) ;
- Communauté des contributeurs :
 - « user as innovators » (Von Hippel) ;
- Engagement crédible : licences GPL, idée du « Copyleft » (publicité et garantie de non propriété du code).

• • • • •

-
-

Un système institutionnel d'« anti-brevet »

| | | | |
|--------------------------------|--|---|--|
| | <i>Brevets et copyright</i> | <i>Science ouverte</i> | <i>Logiciel 'libre'</i> |
| Création et Publication | <i>Incitations</i> Protection et sur-profit induit | Réputation par reconnaissance par les pairs et financements induits | Réputation par les pairs et profits induits (meilleure carrière, ouverture de marchés, etc.) |
| | <i>Garanties</i> | Conventions : auto-régulation de la communauté scientifique | Licences GPL, LGPL, etc. : pas encore soumise à l'épreuve du procès (voir Clément-Fontaine[1999]). |
| Publicité et diffusion | <i>Outils permettant l'échange d'information et la publicité</i> | Journaux scientifiques, livres, courrier électronique, ... | Internet (courrier électronique, listes de diffusion, listes de news, sites web) |

Source : Dalle & Jullien[2000]

-
-
-
-
-

• •

L'économie du logiciel libre est elle soutenable ? (2)

Question : quel rôle pour les entreprises ? Quel impact sur l'organisation ?

- hybridation

- du modèle essentiellement hors marchand (comment se faire accepter par les communautés existantes ou créer des communautés autour de ses produits) ;
- des produits qui doivent répondre à une demande plus hétérogène (Dalle, Julien, Simon) ;

- risque de passer clandestin :

- récupération par les entreprises sans contribution ;
- qui produit du logiciel libre ?

⇒ **Problème principal : l'initialisation de la production et la construction de la communauté (Olson, Marwell et Oliver)**

• • • • •

• •

L'économie du logiciel libre est-elle soutenable ? (3)

- Ce sont les conditions à résoudre pour passer d'un système de production à un modèle économique.
- Ensuite, vient l'étude de la concurrence entre modèles : quel(s) avantage(s) compétitif(s) pour le Libre, est-ce suffisant face aux autres modèles économiques ?

• •